



SECTION  
DE LA  
SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »  
(Saint Exupéry)

## Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

### Déclaration liminaire

Monsieur Le Président,

Souvent présentée comme la solution au désengagement de l'État en matière de services de proximité, utilisée aussi par de nombreux prestataires de services publics comme privés, la numérisation croissante de l'économie n'est pourtant pas heureuse pour tous.

En effet, si beaucoup de nos concitoyens s'accommodent ou se déclarent satisfaits par cette nouvelle forme de relation, d'autres qui n'en maîtrisent pas les codes en subissent de plein fouet les carences. Plus souple, plus simple, plus rapide voire plus participative, tout cela est vrai pour certains. Pour d'autres, déjà fragilisés par les aléas de la vie, la numérisation et le lien social dématérialisé ne constituent qu'un facteur supplémentaire d'exclusion.

Si nos dirigeants se félicitent, à juste titre parfois, du gisement d'emplois à haute valeur ajoutée que la transition numérique serait susceptible de générer, il n'en demeure pas moins que les emplois, peut-être moins qualifiés, détruits par les nouvelles technologies sont au moins équivalents.

Pire, les consommateurs, par le biais des plates-formes numériques, participent à la destruction de ces emplois en effectuant, sans toujours en avoir conscience, une partie du travail auparavant dévolu à des salariés.

À la DGFIP aussi, la dématérialisation et le numérique facilitent les suppressions d'emplois et les services en ligne aboutissent à ce que l'utilisateur ou le contribuable effectue lui-même une partie des tâches de l'administration sans que pour autant la qualité du service rendu, notamment aux plus fragiles de nos concitoyens, en soit améliorée.

Si l'accès aux services de l'État via des plates-formes dédiées n'est pas à remettre en cause, leur développement doit cependant s'accompagner du maintien d'un accès physique de proximité aux services publics.

C'est pourquoi nous combattons le repli généralisé du réseau de proximité et que nous persistons à considérer que le lien social abouti ne saurait se satisfaire du virtuel.

Rappelons ici, qu'un agent de la DGFIP sur 4 était en grève le 15 novembre dernier. De surcroît, la moyenne dissimule des réalités dérangeantes pour l'administration. La DGFIP est divisée en deux zones avec d'un côté une DGFIP urbaine dans laquelle les taux sont dans la moyenne ou en dessous et de l'autre, une DGFIP rurale ou périurbaine avec **des pointes à plus de 50 %, 100 % dans bon nombre de trésoreries** en milieu rural. La DGFIP n'est pas à l'abri des maux dont souffre l'ensemble de la société.

D'abandon de pans entiers du territoire en regroupement ou abandon de missions, les agents des rares services encore implantés en milieu rural non seulement essuient le mécontentement légitime de leurs concitoyens mais se sentent eux aussi abandonnés de leur administration.

La dématérialisation ne peut pas tout d'autant qu'il existe encore des zones dont la couverture numérique n'est pas optimale.

S'agissant de la réunion d'aujourd'hui et notamment de la présentation de la mise en place de l'accueil personnalisé sur rendez-vous, nous rappelons nos observations développées en CHS-CT, le Syndicat ne

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

voit pas le but du cadrage de l'accueil personnalisé sur rendez-vous, sauf peut-être à imaginer le pire... Il est évident, pour l'usager comme pour l'agent, que ce type d'accueil est beaucoup plus attractif et séduisant ; ainsi quelle que soit la structure considérée, il a toujours été pratiqué et privilégié pour les questions complexes. Les uns préfèrent évidemment ne pas suivre une file d'attente interminable, les autres exercer leurs missions sereinement et correctement. Pour F.O.-DGFIP, engager un sondage auprès des usagers comme des agents pour découvrir ce que le simple bon sens des personnels les a amené à mettre en place spontanément depuis des années révèle un manque de considération pour les agents et leurs représentants. Les difficultés de la mission accueil dans son ensemble sont liées à la question essentielle des moyens humains disponibles dans le réseau. L'objectif réel de ce dispositif est de décourager les usagers de venir à nos guichets pour adapter l'offre au manque de moyens, les mots d'ordre sont désormais « *désintoxiquer le contribuable de l'accueil physique* » et stop « *à l'assistantat !* »

Nous sommes bien sûr en totale opposition à une éventuelle disparition de l'accueil traditionnel au seul profit d'un accueil exclusif sur rendez-vous.

**Pour FO, il n'y a pas de République sans services publics et il n'y a pas de services publics sans emplois publics.**

S'agissant du second point de l'ordre du jour : bilan de l'évaluation 2016, nous rappelons les positions de notre organisation :

- FO-DGFIP exige l'abrogation du décret de la Fonction Publique du 28 juillet 2010 instituant la suppression de la note chiffrée et revendique un nouveau système de notation basé uniquement sur la valeur professionnelle de l'agent, avec rétablissement de la note chiffrée afin que chacun puisse se situer, mais sans contingentement des réductions d'ancienneté ;
- FO-DGFIP condamne fermement le système lié à l'évaluation des performances de l'agent au travers de la seule politique d'objectifs qui consacre arbitrairement le mérite individuel avec des conséquences sur les rémunérations. Il est source d'individualisme, introduit une compétition malsaine entre les agents et entre les services et engendrent des inégalités dans le déroulement de carrière ;
- FO-DGFIP condamne la procédure obligatoire de recours préalable auprès de l'autorité hiérarchique. Cette procédure reste dissuasive et constitue toujours un véritable parcours du combattant. Elle explique un nombre de requête qui reste faible.

Aujourd'hui, il n'est question que de réduction des droits, de dialogue social tronqué, et pourtant, seuls la volonté viscérale des agents de la DGFIP et leur professionnalisme permettent de maintenir la qualité du service public. Aujourd'hui, la DGFIP instaure une nouvelle notion de reconnaissance, comme disait Benjamin Constant « *il faut remercier les hommes le moins possible parce que la reconnaissance qu'on leur témoigne les persuade aisément qu'ils en font trop !* »

Merci à Vous,

Vos représentants en CTL :

- Anne Pujol, Paierie départementale, tél 02 43 77 18 71
- Michel Dusong, PCE Mamers, tél 02 43 31 45 09
- Xavier Tinthoin, SIP Mamers, tél 02 43 31 45 02

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>